



Syndicat du Personnel
Banques-Assurances
CGT Auvergne-Limousin
Section Caisse d'Epargne

Le 21 septembre 2017
GREVE / DEBRAYAGE

Septembre 2017

Un modèle... à éviter !

La population allemande, n'a jamais compté aussi peu de demandeurs d'emploi. **Ni autant de précaires. Le démantèlement de la protection sociale au milieu des années 2000 a converti les chômeurs en travailleurs pauvres.** Ces réformes inspirent la refonte du code du travail que le gouvernement français cherche à imposer par ordonnances. (*Le Monde diplomatique-sept17*)

8 heures : le Jobcenter du quartier berlinois de Pankow vient à peine d'ouvrir ses grilles que déjà une quinzaine de personnes s'alignent devant le guichet d'accueil, enfermées chacune dans un cocon de silence anxieux. « *Pourquoi je suis ici ? Parce que, si tu ne réponds pas à leurs convocations, ils te retirent le peu qu'ils te donnent, grommelle un quinquagénaire à voix basse. De toute façon, ils n'ont rien à proposer...* »

Il y a un mois, une mère isolée de 36 ans, éducatrice au chômage, a reçu un courrier de son Jobcenter l'invitant, sous peine de sanctions, à postuler pour un emploi d'agente commerciale dans un sex-shop. Une autre dame, la soixantaine bien sonnée, s'approche d'un pas hésitant. Elle paraît affreusement gênée de

s'afficher devant des inconnus. Elle touche, elle aussi, un complément versé par son Jobcenter. Complément remis en question car elle exerce depuis peu un emploi précaire à temps partiel (« minijob ») qui lui assure un salaire net mensuel de 340 €.

« *C'est l'un des effets de Hartz IV, observe une femme de la cellule de soutien. La stigmatisation des chômeurs est si prégnante que beaucoup éprouvent de la honte à seulement évoquer leur situation devant d'autres.* »

Hartz IV : ce marquage social découle du processus de dérégulation du marché du travail. Ce 4^{ème} et dernier volet de ces réformes fusionne les aides sociales et les indemnités des chômeurs de longue durée (*sans emploi depuis plus d'1 an*) en une allocation forfaitaire unique, versée par le Jobcenter. Le montant étriqué de cette enveloppe — *409 € par mois en 2017 pour une personne seule* — est censé motiver l'allocataire, rebaptisé « client », à trouver ou à reprendre au plus vite un emploi, aussi mal rémunéré et peu conforme à ses attentes ou à ses compétences soit-il. Son attribution est conditionnée à un régime de contrôle parmi les plus coercitifs d'Europe.

Fin 2016, le filet Hartz IV englobait **près de 6 Millions de personnes**, dont 2,6 M de chômeurs officiels, 1,7 M de non officiels sortis des statistiques par la trappe des « dispositifs d'activation » (*formations, « coaching », jobs à 1 euro, minijobs, etc.*) et 1,6 M d'enfants d'allocataires. Dans une société structurée par le culte du travail, elles sont souvent dépeintes comme un repoussoir ou une congrégation d'oisifs et parfois pis.

Ravitailés en troupes fraîches par les Jobcenters, les entrepreneurs profitent de l'aubaine pour **transformer des emplois réguliers en postes précaires** (*libre à ceux qui les occupent de faire à leur tour la queue au Jobcenter pour compléter leur petite paie*). L'intérim explose, passant de 300 000 recrues en 2000 à près d'1 M en 2016. Dans le même temps, la proportion des travailleurs pauvres — rémunération < 979 € par mois — passe de 18 à 22 %.

La « *social-démocratie moderne* » proclame la nécessité de « *transformer le filet de sécurité des acquis sociaux en un tremplin vers la responsabilité individuelle* ». Ce texte, intitulé « Europe : la troisième voie, le nouveau centre », précise qu'« *un travail à temps partiel ou un emploi faiblement rémunéré valent mieux que pas de travail du tout, parce qu'ils facilitent la transition du chômage vers l'emploi* ». Un pauvre qui sue plutôt qu'un pauvre qui chôme : cette vérité de café du commerce sert de matrice idéologique...

En France, les lois Hartz constituent depuis 12 ans une source inépuisable de ravissement dans les cercles patronaux, médiatiques et politiques. L'ode rituelle au « modèle allemand » a encore gagné en puissance depuis l'arrivée à l'Élysée de M. Emmanuel Macron, pour qui « *l'Allemagne a formidablement réformé* ». Un point de vue rarement contesté par les éditorialistes. En France, il n'est pas contestable que les projets de M. Macron s'inspirent en ligne directe du « modèle allemand ». **Notamment l'évidage du code du travail et le renforcement du contrôle des chômeurs**, qui se verraient sanctionnés en cas de refus de 2 propositions d'emploi successives.

D'ailleurs, M. Hartz ne s'y est pas trompé. En France, l'artisan des lois qui portent son nom continue de jouir d'une réputation flatteuse. En Allemagne, on n'a pas oublié sa condamnation, en 2007, de sorte que plus personne ne veut entendre parler de lui. Pour trouver un auditoire toujours disposé à l'applaudir, l'ex-directeur des ressources humaines de Volkswagen se réfugie en France. Le Mouvement des entreprises de France (Medef) l'invite régulièrement...

La grève peut être suivie sur la journée, la ½ journée ou simplement le temps de la manifestation.
Alors le 21 septembre, n'hésitez pas, participez vous aussi aux manifestations de vos territoires.